



Utilisation de mon nom apres licenciement

Par **DSA**, le **17/06/2008** à **08:13**

Bonjour,

J'ai été licencié le 3 Juin dernier, date de réception du RAR de licenciement.

Mon employeur (Chaîne hôtelière basée à l'étranger) refuse de fermer on ex adresse email professionnel ceci pour continuer à récupérer mes contacts commerciaux , etc... Ex Directeur Commercial des Ventes France, je refuse que mon nom et ma réputation puisse continuer à servir à mon insu et alors même que je ne suis plus salarié de cette entreprise. Ceci semble évident mais il refuse de la supprimer .

Merci par avance de vos conseils pour l'obliger à fermer cette adresse.

Bien cordialement